



Institut
Catholique
de Rennes

LICENCE PRO
EN ALTERNANCE

**COMPTABILITÉ
CONTRÔLE
AUDIT**

DIPLÔME D'ÉTAT
EN CONVENTION
AVEC LE **CNAM INTEC**

Cette 3^e année de licence (L3) permet d'acquérir une formation de base solide dans les disciplines fondamentales des métiers de la comptabilité, de la finance, du contrôle de gestion et de l'audit. Il s'agit à la fois d'une voie vers le master CCA également, grâce à l'alternance, une réelle possibilité de commencer sa carrière professionnelle.

Le programme de formation de la licence CCA de l'Intec est comparable au programme du DCG Intec, et ce, afin de préparer au mieux nos auditeurs au master CCA mais également au DSCG Intec

le **cnam**
Intec

TROUVER
L'EXCELLENCE
EN CHACUN

CAMPUS DE KER LANN

www.icrennes.org

LICENCE PRO **COMPTABILITÉ CONTRÔLE**
AUDIT - EN ALTERNANCE

L³ - ANNÉE DE LICENCE PROFESSIONNELLE

SEMESTRES 1 ET 2

• Comptabilité approfondie	8 CRÉDITS
• Droit des sociétés	3 CRÉDITS
• Contrôle de gestion	8 CRÉDITS
• Management	6 CRÉDITS
• Finance d'entreprise	5 CRÉDITS
• Droit fiscal approfondi	6 CRÉDITS
• Droit du travail	4 CRÉDITS
• Anglais des affaires	6 CRÉDITS
• Agrément et soutenance de mémoire	14 CRÉDITS

STAGE OBLIGATOIRE DE 4 MOIS MINIMUM SUR L'ENSEMBLE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Volume global de la formation : 60 crédits

NB. : Les codes correspondent aux formats de formations CNAM

Inscrit RNCP : **35924**

Possibilité de suivre la formation en alternance (contrat pro, d'apprentissage ou pro-A).



Candidatures et recrutement :

Pour candidater en licence CCA, il faut être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- **bac +2 en comptabilité ou en économie-gestion**

- **DUT GEA ou BTS CG**

- **diplôme européen de niveau bac +2 (une vérification du niveau en comptabilité et fiscalité sera effectuée)**

- **accès possible par la VAPP**

Modalités de recrutement :

Sélection des candidats sur dossier, puis programmation éventuelle d'un entretien d'admission.

DANS LE CADRE D'UNE FORMATION CONTINUE, COMMENT FINANCER MA FORMATION ?

Les employeurs (privés et publics) peuvent financer votre formation au CNAM dans le cadre du plan de formation de l'entreprise :

- **Vous êtes salarié(e) :** adressez-vous à votre employeur.
- **Vous êtes demandeur(se) d'emploi :** adressez-vous à votre conseiller Pôle Emploi qui peut vous permettre d'obtenir la prise en charge de tout ou partie des frais de votre formation, en passant par le dispositif "qualif-emploi" de la région Bretagne (prise en charge jusqu'à 3000 € des frais d'une année universitaire).

Renseignements : Monsieur Luc Le Provost - 02.99.05.35.42 - l.leprovost@icrennes.org



ICR - Campus de Ker Lann - 48 rue Blaise Pascal - 35 170 BRUZ
Tél. : 02 99 05 84 75 - Mail : icr@icrennes.org

www.icrennes.org

